Prouvez-nous que nous avons raison!

Autor(en): Julliard, Olivier

Objekttyp: Preface

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France

Band (Jahr): 76 (1996)

Heft 1: Service public : le débat

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Bizliotega naziuhala svizba 1099 – 24060118

Prouvez-nous que nous avons raison!

Par Olivier Julliard

ous avez en mains la toute nouvelle Revue économique Suisse en France, symbole et premier projet réalisé de notre programme de redéploiement! Un titre légèrement remanié pour s'aligner directement sur notre raison sociale, une identité visuelle entièrement nouvelle et une maquette créée selon le style des meilleurs périodiques de sa catégorie procurent à la Revue, fondée en 1920, une nouvelle jeunesse.

La Revue économique Suisse en France n'a pas seulement revêtu une nouvelle robe: pour entourer le thème principal, ses rubriques s'élargissent à divers sujets dont nous espérons que vous découvrirez l'intérêt. Mais n'oublions pas de remercier également ses annonceurs qui ont accepté de croire à sa nouvelle formule et de venir à votre rencontre.

Outre un message de M. Yves Galland, Ministre délégué aux Finances et au Commerce extérieur, ce premier numéro de l'année apporte une contribution originale au débat sur la notion de service public. Ouvert par M. Karel van Miert, Commissaire européen en charge de la Direction Générale de la Concurrence, ce dossier livre la conception qu'ont divers responsables français et suisses du service public. Le volet suisse a été piloté par M. Marian Stepczynski, Directeur de la Publication Journal de Genève et Gazette de Lausanne, la partie française par M. Christian Stophaës, Directeur à la Direction Générale d'Electricité de France et auteur d'un rapport rédigé pour le compte du Commissariat général du Plan intitulé «Services publics, question d'avenir».

Mais nous ne serions pas complets sans annoncer dans cet Editorial une naissance de toute importance : réunis à Blaesheim le 5 mars 1996, plus d'une quarantaine de membres de la Chambre de Commerce Suisse en France et plusieurs personnalités de la région Alsace-Lorraine ont fondé la troisième Chambre régionale de notre Compagnie sous la désignation: Chambre de Commerce Suisse en France, Région Grand Est. Dotée d'un comité provisoire présidé par M. Georges Vonfelt, d'Illkirch et installée pour le moment à Mulhouse, cette nouvelle Chambre régionale s'offre à regrouper les entreprises suisses et françaises de toute la région comprise entre le nord de la Franche-Comté et le nord de la Lorraine. Son but est de leur fournir la gamme de services et de manifestations que notre Chambre assure depuis plus de 75 ans à ses adhérents.

Toutes ces réalisations concrètes n'auraient pas été possibles sans l'engagement déterminé et les efforts des organes directeurs de la
Chambre de Commerce Suisse en France, ainsi
que de tout le personnel du Secrétariat général et
des deux Chambres régionales existantes de Lyon
et de Marseille. C'est maintenant à vous - entrepreneurs, adhérents et lecteurs (abonnés ou occasionnels) - de nous prouver que nous avons eu
raison de mettre en œuvre cette stratégie de redéploiement au profit de l'économie d'exportation
suisse en France, pour le plus grand bien de tous
ceux qui ont choisi d'agir sur ce marché.

Ohjhi

Olivier Julliard

Secrétaire Général de la Chambre de Commerce Suisse en France, Directeur de la Publication.

